

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent quarante-cinquième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 27 janvier 2017, à 9 heures 30 minutes, à la salle D-5500 du pavillon Athanase-David à Montréal.

MEMBRES PRÉSENTS

Mmes	Éliane Duchesne	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences
	Lynda Gadoury	Représentante des vice-rectorats
MM.	Martin Gallié	Représentant des professeurs, professeurs
	Guy Gendron	Représentant des employées de soutien, employés de soutien
	Nizar Haj Ayed	Représentant des groupes étudiants
Mmes	Geneviève Jacob	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences humaines (substitut)
	Josée S. Lafond	Doyenne de la Faculté des sciences humaines (présidente)
	Stéphanie Lavoie	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté de communication
M.	Mathieu Masse Jolicœur	Représentant des chargées de cours, chargés de cours
Mme	Alison McMullin	Représentante des étudiantes, étudiants de la Faculté des arts
M.	Pierre Mongeau	Doyen de la Faculté de communication
Mme	Juliette Perri	Représentante des employées, employés des Services à la vie étudiante
MM.	Jean-Patrick Reysset	Représentant des groupes étudiants
	Marcel Simoneau	Représentant des vice-rectorats
Mmes	Manon Vaillancourt	Directrice des Services à la vie étudiante
	Raphaëlle Vallières	Représentante des étudiantes, étudiants à la Faculté des sciences de l'éducation
M.	Nicolas Valois	Représentant des étudiantes, étudiants de l'École des sciences de la gestion (substitut)

OBSERVATRICES PRÉSENTES

Mmes	Flavie Demers	Étudiante à la Faculté de science politique et de droit
	Geneviève Hervieux	Professeure au Département d'organisation et ressources humaines

INVITÉES, INVITÉS

Mmes	Josée Fortin	Directrice adjointe des Services à la vie étudiante
	Magda Fusaro	Vice-rectrice aux Systèmes d'information
M.	Jean-Pierre Hamel	Directeur du Centre sportif
Mmes	Lilianne Lavertu	Directrice des Services-conseils des Services à la vie étudiante
	Maria Dolores Otero	Directrice du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique des Services à la vie étudiante
M.	Stéphane Talbot	Directeur du bureau de la sécurité et de la gouvernance aux Services informatiques

SECRÉTAIRE

Mme Valéry Colas

Secrétariat des instances

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Madame Josée S. Lafond préside la séance et madame Valéry Colas agit à titre de secrétaire.

La présidente souhaite la bienvenue aux membres. Elle accueille mesdames Geneviève Hervieux, professeure au Département d'organisation et ressources humaines, et Flavie Demers, étudiante à la Faculté de science politique et de droit, qui seront toutes deux prochainement nommées par le Conseil d'administration à titre de membres du Comité. Elle annonce que le Comité de la vie étudiante recevra une invitée et un invité pour la présentation du point 4, Étude des scénarios pour le remplacement du courriel des étudiantes, étudiants. Il s'agit de madame Magda Fusaro, vice-rectrice aux Systèmes d'information et de monsieur Stéphane Talbot, directeur du bureau de la sécurité et de la gouvernance aux Services informatiques.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par madame Alison McMullin, appuyée par monsieur Guy Gendron, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2016

Le procès-verbal est soumis aux membres.

Un membre employé de soutien souligne la qualité du procès-verbal. Il se réjouit de constater que les points de vue, bien que divergeants, sont tous bien rapportés. La présidente abonde en ce sens et rappelle que les procès-verbaux constituent la mémoire de l'instance, d'où leur importance.

Sur proposition dûment faite par madame Lynda Gadoury, appuyée par monsieur Jean-Patrick Reysset, le procès-verbal de la 144^e assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante tenue le 25 novembre 2016 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

Madame Raphaëlle Vallières et monsieur Nicolas Valois demandent le vote et s'abstiennent, n'ayant pu lire le procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
Membres étudiantes, étudiants
POUR : 5
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2

Membres institutionnelles, institutionnels
POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

3. Information

3.1 Information de la présidente (verbal)

La présidente mentionne qu'il s'agit de la dernière rencontre du Comité de la vie étudiante à laquelle participe madame Manon Vaillancourt, directrice des Services à la vie étudiante. Cette dernière entreprend en effet un départ graduel à la retraite et, par conséquent, quittera ses fonctions de directrice le 31 janvier 2017. Madame Manon Vaillancourt a été nommée à la direction des Services à la vie étudiante le 15 décembre 2009. Elle annonce qu'elle présentera une motion de remerciements à son endroit.

3.2 Information générale (verbal)

La directrice des Services à la vie étudiante mentionne que le Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique souffre d'un déficit d'espace depuis plusieurs années. Cette difficulté pose problème tant aux employées, employés du Centre que pour les étudiantes, étudiants qui ont recours à ses services. Le Service des immeubles a annoncé que le Centre sera déménagé prochainement au pavillon Saint-Denis. Des démarches ont été effectuées avec deux étudiants à mobilité restreinte pour valider que les espaces soient accessibles et permettaient de se déplacer facilement. Le déménagement du Centre est prévu l'été prochain. Il s'agit d'une excellente nouvelle puisque le nouvel aménagement permettra notamment d'assurer une plus grande confidentialité aux étudiantes, étudiants venant solliciter les services du Centre.

3.3 Registre des suivis (Annexe CVE-145-3.3)

La présidente indique qu'elle n'a pas pu rencontrer le vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances concernant le suivi pour l'accès 24 heures aux locaux, ni pour l'implantation du Service de santé à l'UQAM. Elle demandera à ce que ces points soient inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion de gestion de la Direction (RGD).

En ce qui concerne le suivi sur les problèmes de santé publique dans les résidences étudiantes, la directrice des Services à la vie étudiante explique qu'elle a rencontré le directeur des espaces commerciaux et de l'hébergement. Elle rappelle que la gestion des résidences étudiantes est assurée par un concessionnaire. Selon la directrice des Services à la vie étudiante, le concessionnaire devait s'occuper de la gestion des parasites, mais, après une période de deux ou trois ans, des lacunes ont été constatées. L'UQAM aurait donc récupéré la gestion de ce dossier. Dès qu'il y a des signalements de la présence de parasites, l'Université contacte les étudiantes, étudiants concernés. Il est impératif que ceux-ci donnent leur accord pour l'intervention d'un tiers. Une compagnie d'extermination vient effectuer une première intervention. Deux semaines plus tard, la compagnie revient inspecter les lieux et, advenant le cas, s'il demeure des parasites, elle procède de nouveau à une désinfection. Ce cycle se poursuit jusqu'à extermination complète. Les deux chambres mitoyennes sont également traitées afin de prévenir une propagation des parasites. Chaque inspection ou procédé d'extermination engendre des frais de 50 \$ à 75 \$. Le budget annuel lié à ces interventions est de 25 000 \$. Il y a donc des centaines d'interventions effectuées chaque année. La directrice des Services à la vie étudiante rappelle que la vigilance et la collaboration des étudiantes, étudiants sont primordiales pour éviter la propagation des parasites.

4 Étude des scénarios pour le remplacement du courriel des étudiantes, étudiants (Annexe CVE-145-4)

La présidente accueille madame Madga Fusaro, vice-rectrice aux Systèmes d'information, et monsieur Stéphane Talbot, directeur du bureau de la sécurité et de la gouvernance aux Services informatiques pour la présentation du point.

La vice-rectrice aux Systèmes d'information présente le document déposé en annexe. Ce dernier a été préparé par le directeur du bureau de la sécurité et de la gouvernance aux Services informatiques et son équipe. Le courriel étudiant actuel suscite beaucoup d'insatisfaction, notamment en raison de sa faible capacité de stockage de données. Qui plus est, le remplacement de cette infrastructure entraînerait des coûts de l'ordre de 900 000 \$. Il a donc été décidé de ne pas investir dans l'installation et le maintien d'Oracle. Des consultations sont en cours afin de valider les préférences de la communauté pour son remplacement. L'objectif est qu'une décision soit prise à la réunion de gestion de la Direction vers la fin du mois de février. La phase de migration s'échelonne ensuite sur une période de six à huit mois, selon la formule retenue.

Le document déposé présente trois scénarios intégrant les coûts reliés à l'utilisation de chacun ainsi que les avantages et inconvénients. L'un des scénarios serait l'utilisation de l'adresse courriel personnelle des étudiantes, étudiants. Ce serait à eux de transmettre leur adresse au Registrariat, et de s'assurer qu'elle y soit maintenue à jour, à l'instar de leurs autres coordonnées. Jusqu'à présent, peu de personnes consultées se disent en faveur de ce scénario, en effet, à la présentation au Comité de l'apprentissage et de la recherche (CAR), les professeures, professeurs ou chargées de cours, chargés de cours n'ont pas privilégié cette option.

Un autre scénario consiste à une migration vers Microsoft. L'espace de stockage offert est intéressant. La vice-rectrice aux Systèmes d'information mentionne que les Services informatiques ont exploré l'idée d'utiliser les logiciels en codes libres, mais qu'il n'y a pas vraiment de solutions intéressantes disponibles. Les informations figurent d'ailleurs dans le document. En ce qui concerne Google, puisque leurs centres de stockage des données ne sont pas au Canada, l'Université ne peut y recourir. De son côté, Microsoft a ouvert deux centres de données au Canada, ce qui permet de s'assurer de la préservation de la confidentialité des données, en regard des lois canadiennes.

Enfin, il serait possible d'utiliser une formule hybride. Le courriel pourrait migrer vers la plateforme Microsoft, mais les étudiantes, étudiants qui le désirent pourraient utiliser leur adresse de courriel personnelle.

La vice-rectrice aux Systèmes d'information présente les coûts associés à chacun des scénarios. Elle précise qu'il est impératif de modifier la formule actuelle, car il n'est plus possible d'assumer des frais annuels de près d'un million de dollars pour maintenir une plate-forme qui suscite beaucoup d'insatisfaction.

Un membre employé de soutien indique avoir des craintes sur l'offre gratuite de Microsoft qui ne fournit aucune garantie de gratuité dans le temps. Le directeur du bureau de la sécurité et de la gouvernance aux Services informatiques explique que l'offre gratuite de Microsoft existe depuis plusieurs années et qu'il n'y a pas de signes indiquant un changement en ce sens. L'objectif de Microsoft est de mettre à la disposition des gens ses outils de base. À un membre qui lui demande s'il y a une alternative, il explique que le seul concurrent de Microsoft est Google, mais qu'il n'est pas possible de procéder avec cette dernière puisqu'il n'y a pas de

centre de données au Canada. Il ajoute que les coûts liés aux courriels concernent principalement l'entretien du serveur et l'utilisation du stockage. L'UQAM gère près de 45 000 adresses de courriel avec un volume de stockage intéressant pour chacune.

La vice-rectrice aux Systèmes d'information ajoute que plusieurs universités et cégeps utilisent déjà la plate-forme Microsoft. Des commissions scolaires commencent à l'utiliser également pour les élèves du secondaire et du primaire. Elle précise que tous peuvent utiliser gratuitement leurs services en se créant une adresse outlook. Il en va de même avec Google par le biais d'une adresse gmail.

Un membre étudiant aimerait savoir comment le budget lié à ces scénarios peut varier de 0 \$ à 90 000 \$ pour le scénario 1. Le directeur du bureau de la sécurité et de la gouvernance aux Services informatiques explique que le budget variera selon le scénario qui aura été retenu. Si l'Université doit filtrer et transférer les courriels, des coûts s'appliqueront.

La présidente mentionne qu'il importe également de tenir compte de la facilité d'accès lors de séjours à l'étranger. Il est arrivé que des collègues d'autres institutions d'enseignement soient incapables d'accéder à leur boîte de courriel à l'étranger alors qu'elle y arrive facilement avec l'interface actuelle. La vice-rectrice aux Systèmes d'information la remercie pour son commentaire et en prend note. Elle ajoute que peu importe le scénario qui sera retenu, son application ne sera pas simple. Près de 90 000 adresses courriel devront être transférées.

Un membre institutionnel demande quelle sera la période pour laquelle Microsoft conservera le journal d'activités. Le directeur de la sécurité et de la gouvernance aux Services informatiques répond que ces données seront accessibles de manière quotidienne. La vice-rectrice aux Systèmes d'information explique que le tout est fait dans le respect des législations provinciale et fédérale à ce sujet. Microsoft n'utilise pas de contrat générique et chaque institution peut négocier des modalités particulières. À une membre étudiante qui s'inquiète de l'utilisation possible des données personnelles, le directeur de la sécurité et de la gouvernance aux Services informatiques précise qu'il est prévu au contrat que l'entreprise ne peut utiliser les informations personnelles. Il rappelle que la protection de ces données est encadrée par les lois.

Un membre employé de soutien aimerait connaître l'échéancier. La vice-rectrice aux Systèmes d'information indique que cela dépendra de la réponse des personnes consultées. Elle tentera de concilier au mieux les positions de chacun des comités qui seront consultés. Puis, il y aura des discussions à la réunion de gestion de la Direction. La migration devra débuter au plus tard au début de l'été. Il ne sera pas possible de migrer 90 000 adresses courriel d'un seul coup et il faudra que des tests soient effectués après la migration des premières adresses.

Il est convenu que les membres étudiantes, membres étudiants consulteront leur association étudiante facultaire à ce sujet. Le point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Comité de la vie étudiante.

Un membre étudiant demande si des mesures seront prises afin d'assister les étudiantes, étudiants, peu importe la solution retenue. La vice-rectrice aux Systèmes d'information signale que des cliniques technologiques existent déjà pour ce faire. Ces cliniques se tiennent dans les bibliothèques et aux Services à la vie étudiante afin de permettre la configuration des outils informatiques des étudiantes, étudiants pour une utilisation optimale. Le directeur de la sécurité et de la gouvernance aux Services informatiques mentionne toutefois que si l'Université va de l'avant vers l'utilisation des adresses de courriel personnelles des étudiantes, étudiants, il ne sera plus possible de leur offrir un support total. Il est très important de mentionner que, dans ce scénario, l'Université ne garantira pas la réception des courriels dans les boîtes gmail, hotmail,

etc. L'université garantira l'envoi, mais non la réception. De la même manière, il ne sera pas toujours possible d'identifier l'émetteur du courriel, surtout si celui-ci choisit une adresse originale. Il faudra alors mettre en place une application de concordance des adresses.

La présidente les remercie pour la présentation de ce point et précise que le Comité de la vie étudiante y reviendra lors de sa prochaine rencontre. Elle invite les étudiantes, étudiants à discuter de ce sujet avec leur association. La vice-rectrice aux Systèmes d'information les invite à la contacter s'ils désirent qu'une présentation soit faite à leur association.

5. Budget révisé des Services à la vie étudiante et du Centre sportif (Annexe CVE-145-5)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle signale que le budget révisé des Services à la vie étudiante et du Centre sportif est déposé chaque année dans les meilleurs délais. Toutefois, cette année, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a émis ses données le 20 décembre, ce qui est inhabituellement tard dans l'année. Ces informations concernent la subvention liée aux services à la vie étudiante et au frais institutionnels obligatoires. Pour l'année 2016-2017, il y a une indexation de 1,2 % de la subvention du Ministère et une indexation de 1,5 % des frais institutionnels obligatoires. Également, des sommes émanant de la majoration des frais de scolarité des étudiantes étrangères, étudiants étrangers, 45 200 \$ seront octroyés aux Services à la vie étudiante.

La directrice des Services à la vie étudiante signale ensuite qu'une baisse de près de 600 EETC au trimestre d'automne entraîne une diminution des cotisations perçues. Elle rappelle que le budget n'a pu être présenté au Comité de la vie étudiante au printemps dernier, en raison du boycottage des étudiantes, étudiants. Toutefois, les documents se trouvent toujours en ligne sur le site du Secrétariat des instances. En ce qui concerne les dépenses, l'application de la politique salariale gouvernementale (PSG) a entraîné une augmentation des salaires des employées, employés. Également, les nouvelles échelles salariales pour les employées étudiantes, employés étudiants entraînent des dépenses supplémentaires. Ces ajustements salariaux amènent un déficit de 55 000 \$ pour l'année 2016-2017. Les Services à la vie étudiante seront donc extrêmement vigilants dans le suivi des dépenses d'ici la fin de l'année financière afin de ne pas augmenter ce déficit.

À la suite de questions de quelques membres, la directrice des Services à la vie étudiante explique que le budget des Services à la vie étudiante provient d'une subvention dédiée du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et des frais institutionnels obligatoires que les étudiantes, étudiants doivent défrayer. Le Centre sportif est quant à lui financé par les cotisations d'animation sportive et par les frais d'inscription aux activités dirigées. Le rôle du Comité de la vie étudiante concernant le budget des Services à la vie étudiante consiste à déterminer le montant des cotisations étudiantes liées aux Services à la vie étudiante et à l'animation sportive. La gestion des budgets revient quant à elle à la direction des Services à la vie étudiante.

Une membre étudiante indique qu'elle souhaiterait obtenir une présentation complète et détaillée du budget des Services à la vie étudiante, par exemple le nombre d'employées, employés, les sommes dévolues aux activités ou encore à la direction. La directrice des Services à la vie étudiante mentionne qu'un budget détaillé est présenté chaque année au mois de mars. Elle rappelle qu'il est toujours possible de consulter celui de l'an dernier sur le site du Secrétariat des instances.

À la suite de la présentation du projet de résolution, le vote est demandé et la résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION 2017-CVE-702

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-145-5;

ATTENDU la règle budgétaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'année 2016-2017 émise le 20 décembre 2016;

ATTENDU les obligations contractuelles et salariales pour l'année en cours;

ATTENDU la baisse du nombre d'EETC pour l'année 2016-2017 telle que confirmée à la rencontre de la Commission des études du 1^{er} novembre 2016;

ATTENDU l'obligation de maintenir un équilibre entre les revenus et les dépenses;

ATTENDU le budget révisé présenté;

ATTENDU les discussions tenues en séance.

IL EST PROPOSÉ par madame Lynda Gadoury, appuyé par monsieur Pierre Mongeau, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE favorablement le budget révisé 2016-2017 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
Membres étudiantes, étudiants
POUR : 6
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

Membres institutionnelles, institutionnels
POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

6. État des résultats 2016-2017 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif
(Annexe CVE-145-6)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. L'état des résultats pour l'année 2016-2017 permet de mettre en lien les prévisions budgétaires et le budget révisé. Les postes dédiés aux salaires respectent les prévisions. Il en va de même pour les frais liés aux déplacements des employées, employés, pour la participation au Gala Force Avenir et des événements liés à la rentrée 2016. De son côté, le Centre sportif connaît un volume important de dépenses pour le trimestre d'automne, ce qui s'explique par l'impression des dépliants du Centre sportif et l'achat de nouveaux équipements. Les dépenses étant moins élevées à l'hiver, le tout s'équilibre.

L'état des résultats présente l'utilisation des fonds des Services à la vie étudiante à la moitié de l'année budgétaire. Des ajustements sont ensuite possibles dans la deuxième moitié de l'année financière. Par exemple, l'impact des congés de maladie et des mesures volontaires de certaines employées, certains employés entraînent une diminution de près de 7 % des

dépenses. Cette situation permet de constater que la somme de 55 000 \$ de déficit liée aux salaires et avantages sociaux pourra être résorbée.

RÉSOLUTION 2017-CVE-703

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-145-6;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-690 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 novembre 2016 approuvant l'adoption du calendrier des travaux sur le budget 2017-2018 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif;

ATTENDU l'importance de maintenir la qualité et la diversité des services offerts aux étudiantes, étudiants, plus particulièrement aux usagères, usagers issus de la population dite émergente ou à risque;

ATTENDU la présentation des états des résultats du 1^{er} mai 2016 au 31 octobre 2016 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif aux membres du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guy Gendron, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayed, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE favorablement les états des résultats du 1^{er} mai 2016 au 31 octobre 2016 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Rapport annuel des Services à la vie étudiante et du Centre sportif (Annexe CVE-145-7)

La directrice des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle effectue sa présentation à l'aide d'un document PowerPoint qui sera mis en ligne sur le site Web des Services à la vie étudiante à la suite de la rencontre. Elle présente les faits saillants de la dernière année pour chacune des divisions des Services à la vie étudiante.

Elle mentionne notamment la hausse considérable du nombre de consultations en soutien psychologique, de même que la hausse importante d'étudiantes, étudiants en situation de handicap non visible. Cette nouvelle réalité entraîne un nécessaire réajustement de l'offre de services.

Une observatrice professeure demande ce qui explique l'augmentation si importante des étudiantes, étudiants en situation de handicap non visible. La directrice des Services à la vie étudiante mentionne que depuis les dernières années, il y a une prise en charge de plus en plus tôt des personnes en situation de handicap non visible. Elles ont été soutenues au primaire et au secondaire, ce qui permet à un plus grand nombre d'entre elles d'accéder aux études supérieures.

Une observatrice professeure aimerait savoir quel type de soutien psychologique est offert aux étudiantes étrangères, étudiants étrangers. La directrice des Services à la vie étudiante indique que lors d'événements comme ceux qui se sont déroulés à Paris ou à Nice, des lieux de

regroupement sont mis sur pied pour leur permettre de discuter de la situation. Également des rencontres peuvent être organisées avec une, un psychologue si la personne en ressent le besoin. Les étudiantes étrangères, étudiants étrangers, à l'instar du reste de la population étudiante, ont droit à trois rencontres individuelles. Si le besoin de poursuivre se fait sentir, ils peuvent être référés à l'externe.

Une membre étudiante indique avoir entendu plusieurs critiques concernant les montants accordés en soutien aux projets étudiants. Elle signale qu'il pourrait être pertinent d'envisager de réduire le nombre de subventions afin de s'assurer d'offrir le montant demandé aux projets retenus. Lorsque la subvention couvre 30 ou 40 % du montant demandé, c'est souvent la réalisation même du projet qui est en péril. La directrice adjointe indique qu'il y aura sous peu une présentation du bilan du comité de financement des projets étudiants. Il sera notamment question de ce sujet.

Un membre étudiant demande s'il est prévu de rénover les vestiaires du Centre sportif qui causent beaucoup de mécontentement dans son entourage, par exemple concernant la largeur des bancs. Le directeur du Centre sportif indique que c'est la première fois qu'il reçoit des commentaires à ce sujet. Il souligne qu'il s'agit d'un aménagement standard pour un vestiaire.

Une membre étudiante signale qu'il serait intéressant pour les vingt ans du Centre sportif qu'il y ait une ouverture transinclusif. Le directeur du Centre sportif explique qu'il y a des aménagements prévus en ce sens.

La directrice des Services à la vie étudiante poursuit sa présentation en rappelant que 90 % du budget des Services à la vie étudiante est utilisé pour défrayer les coûts de la masse salariale. Ils représentent le plus grand employeur d'étudiantes, étudiants sur le campus.

RÉSOLUTION 2017-CVE-704

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-145-7;

ATTENDU la présentation du Rapport annuel 2015-2016 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif;

ATTENDU que le document intitulé Rapport annuel 2015-2016 des Services à la vie étudiante de l'UQAM sera disponible à partir du 28 janvier 2017 sur le site Web des Services à la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Raphaëlle Vallières, appuyé par madame Juliette Perri, que le Comité de la vie étudiante :

REÇOIVE favorablement le Rapport annuel 2015-2016 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Point reporté (Annexe CVE-145-8)

9. Bilan des activités du Comité de reconnaissance des groupes étudiants 2015-2016
(Annexe CVE-145-9)

La directrice adjointe des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle rappelle que le Comité de reconnaissance des groupes étudiants veille à l'application de la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants. Cette politique découle de la fusion de deux précédentes politiques. Des membres étudiantes, membres étudiants et des membres institutionnelles, institutionnels du Comité de la vie étudiante ont travaillé à la rédaction de cette nouvelle politique.

Le Comité de reconnaissance des groupes étudiants s'est réuni à deux reprises dans la dernière année. Elle indique que quatre demandes de reconnaissance ont été déposées, mais qu'il n'a pas été possible de les traiter puisque le seuil maximal du nombre de groupes étudiants est atteint. Les limites financières ne permettent pas, pour l'instant, de les reconnaître.

Des modifications ont été apportées à la composition du groupe parapluie Centre étudiant de recherche et d'action nationale (CÉRAN) par le retrait de la reconnaissance à deux comités et l'ajout de deux autres. La directrice adjointe des Services à la vie étudiante indique ensuite que deux groupes étudiants ont perdu leur statut puisqu'ils n'ont pas déposé de demande de renouvellement de reconnaissance. Un troisième retrait a été effectué concernant le groupe étudiant Trotskyste parce qu'il n'a pas respecté un engagement antérieur à maintenir de bonnes relations avec les autres groupes étudiants.

Un membre professeur aimerait savoir le montant du budget accordé aux groupes étudiants. La directrice adjointe des Services à la vie étudiante mentionne que l'enveloppe budgétaire annuelle est de 25 000 \$. Les sommes accordées aux groupes permettent d'assurer leur bon fonctionnement, par exemple en maintenant leur inscription au Registre des entreprises du Québec, la souscription à une police d'assurance et les frais bancaires.

Un membre employé de soutien indique qu'il a l'intention d'amener un point de réflexion au sujet de la relève des groupes au point de vue administratif. Par exemple, si la tenue de livres était automatisée, cela permettrait de produire plus facilement les rapports financiers.

RÉSOLUTION 2017-CVE-705

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-145-9;

ATTENDU le bilan des activités du Comité de reconnaissance du mois de juin 2015 au mois de mai 2016;

ATTENDU la Politique no 51 de reconnaissance des groupes étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Patrick Reysset, appuyé par monsieur Nizar Haj Ayed, que le Comité de vie étudiante :

REÇOIVE favorablement le bilan du Comité de reconnaissance des groupes étudiants pour la période du mois de juin 2015 au mois de mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Suivi du point demande de modification de l'article 6.3 du Règlement no 2 de régie interne (comité de discipline) (Annexe CVE-145-10)

La présidente rappelle que le Comité de la vie étudiante a entériné une résolution demandant au Conseil d'administration de modifier l'article 6.3 du Règlement no 2 de régie interne concernant la composition du Comité de discipline et du Comité de révision. Le Conseil d'administration a été saisi de cette demande et réunira prochainement un comité ad hoc chargé d'étudier cette demande. Un suivi sera effectué lorsque le Conseil d'administration aura été saisi du rapport de ce comité.

11. Nomination rétroactive de membres étudiantes, membres étudiants

11.1 Comité de suivi du projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique (Annexe CVE-145-11.1)

La présidente présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle rappelle qu'afin d'assurer la bonne marche des travaux de ce comité, le Comité de la vie étudiante avait convenu lors de sa dernière rencontre de nommer les membres étudiantes, membres étudiants de manière rétroactive.

La directrice des Services à la vie étudiante mentionne qu'il faut retirer la nomination de monsieur Billy Savoie puisqu'il n'est pas membre étudiant du Comité de la vie étudiante. Madame Geneviève Jacob, membre étudiante substitut représentant les étudiantes, étudiants de la Faculté des sciences humaines, sera nommée.

RÉSOLUTION 2017-CVE-706

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-145-11.1;

ATTENDU la présentation du projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique réalisée lors de la rencontre du Comité de la vie étudiante du 25 novembre 2016;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-696 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 novembre 2016 demandant aux associations étudiantes facultaires de consulter leurs membres au sujet du projet de bonification des services en soutien psychologique, sur la base des trois scénarios soumis;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-695 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 novembre 2016 portant sur la création du comité de suivi relevant du Comité de la vie étudiante et mandaté pour prendre connaissance des résultats de la consultation des associations étudiantes facultaires au sujet du projet de bonification de l'offre de services de soutien psychologique, disposer des avis reçus, dégager le meilleur consensus ainsi que recommander aux membres du Comité de la vie étudiante d'adopter un scénario, avec un rehaussement conséquent de la cotisation étudiante, s'il y a lieu;

ATTENDU que le comité de suivi est composé de six membres et deux observatrices, observateurs : trois étudiantes, étudiants membres du Comité de la vie étudiante, une membre institutionnelle, un membre institutionnel du Comité de la vie étudiante, la direction des Services à la vie étudiante, la direction des Services-conseils, deux professionnelles, professionnels des Services-conseils à titre de personnes-ressources;

ATTENDU que le Comité de la vie étudiante a demandé aux associations étudiantes facultaires de désigner trois étudiantes, étudiants membres du Comité de la vie étudiante pour siéger au comité de suivi;

ATTENDU que les noms des trois étudiantes, étudiants ont été communiqués à la direction des Services à la vie étudiante au début du mois de décembre 2016;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynda Gadoury, appuyé par monsieur Nicolas Valois, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de représentante, représentant des associations étudiantes facultaires au comité de suivi de la consultation au sujet du projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique :

- Monsieur Francis Bouchard, représentant l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion (AéESG);
- Madame Geneviève Jacob, représentant l'Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH);
- Madame Alison McMullin, représentant l'Association facultaire étudiante des arts (AFÉA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Création d'un groupe de travail sur l'attribution du surplus 2015-2016 (Annexe CVE-145-11.2)

La présidente présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle rappelle qu'afin d'assurer la bonne marche des travaux de ce comité, le Comité de la vie étudiante avait convenu lors de sa dernière rencontre de nommer les membres étudiantes, membres étudiants de manière rétroactive.

RÉSOLUTION 2017-CVE-707

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-145-11.2;

ATTENDU la résolution 2016-CVE-698 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 25 novembre 2016 créant le Groupe de travail sur l'attribution du surplus 2015-2016;

ATTENDU la composition du Groupe de travail sur l'attribution du surplus 2015-2016;

ATTENDU les mandats du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents;

ATTENDU les processus de désignation des étudiantes, étudiants représentant les associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Raphaëlle Vallières, appuyé par madame Éliane Duchesne, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Raphaëlle Vallières, monsieur Jean-Patrick Reysset et monsieur Liam Wolfs à titre de membres représentant les associations étudiantes facultaires au Groupe de travail sur l'attribution du surplus 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3 Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP) (Annexe CVE-145-11.3)

La présidente présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Elle rappelle qu'afin d'assurer la bonne marche des travaux de ce comité, le Comité de la vie étudiante avait convenu lors de sa dernière rencontre de nommer les membres étudiantes, membres étudiants de manière rétroactive.

Un membre étudiant signale qu'à l'avis d'inscription, il faut lire le nom de Guillaume Valladon à titre de membre étudiant désigné par les associations étudiantes facultaires.

RÉSOLUTION 2017-CVE-708

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-145-11.3;

ATTENDU la création du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents en tant que lieu privilégié de réflexion sur les mesures à mettre en place pour répondre au défi que représente la diversification croissante de la population étudiante et des parcours universitaires;

ATTENDU la composition du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents;

ATTENDU les mandats du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents;

ATTENDU les processus de désignation des étudiantes, étudiants représentant le Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE);

ATTENDU les processus de désignation des étudiantes, étudiants représentant les associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison Mc Mullin, appuyé par madame Raphaëlle Vallières, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME madame Catherine Couture, étudiante au programme de maîtrise en science politique, à titre de membre représentant l'Association facultaire étudiante de science politique et droit au Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Motion de félicitations aux étudiantes athlètes, étudiants athlètes (Annexe CVE-145-12)

Le directeur du Centre sportif présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il souligne les succès des étudiantes-athlètes, étudiants-athlètes membres des Citadins qui se distinguent chaque année.

RÉSOLUTION 2017-CVE-709

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-145-12;

ATTENDU la résolution 99-CE-9448 adoptée par la Commission des études en 1999 concernant l'adhésion de l'Université du Québec à Montréal à l'École sport-études;

ATTENDU que le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) et U Sports Canada nomment chaque année des étudiantes-athlètes, étudiants-athlètes s'étant distingués dans leurs réseaux;

ATTENDU que ces nominations rejaillissent notre Université et sur le programme des Citadins;

ATTENDU l'importance de souligner les reconnaissances obtenues par les membres de la communauté de l'UQAM;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Mongeau, appuyé par madame Lynda Gadoury, que le Comité de la vie étudiante :

FÉLICITE l'équipe masculine de soccer pour l'obtention d'un troisième titre consécutif de champion universitaire provincial et pour l'obtention d'une deuxième place au championnat canadien, meilleur classement d'une équipe de l'UQAM;

FÉLICITE les étudiantes-athlètes, étudiants-athlètes suivants :

En cross-country :

- Catherine Gagnon, première équipe d'étoiles et prix leadership et engagement social, baccalauréat en droit

En soccer :

- Julia Liguori, recrue de l'année au Canada, première équipe d'étoiles au Québec, certificat en comptabilité
- Marie-Yasmine Alidou D'Anjou, deuxième équipe d'étoiles au Canada, première équipe d'étoiles au Québec, baccalauréat d'intervention en activité physique
- Érika Pion, deuxième équipe d'étoiles au Québec, certificat en marketing
- Marie-Pier Gougeon, deuxième équipe d'étoiles au Québec, baccalauréat en enseignement de l'éducation physique
- Valentin Lamoulié, première équipe d'étoiles au Canada, première équipe d'étoiles au Québec, certificat en anglais
- Kevin Le Nours, première équipe d'étoiles au Canada, première équipe d'étoiles au Québec, certificat en anglais
- Simon-Pierre Côté-Kougnima, deuxième équipe d'étoiles au Québec, baccalauréat en administration
- Hamza Methamem, deuxième équipe d'étoiles au Québec, étudiant libre
- Felipe Costa de Sousa, deuxième équipe d'étoiles au Québec, baccalauréat en administration

- James Louis-Jeune, deuxième équipe d'étoiles au Québec, certificat en administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Divers

La présidente du Comité de la vie étudiante présente une motion de remerciements à l'endroit de madame Manon Vaillancourt, directrice des Services à la vie étudiante.

RÉSOLUTION 2017-CVE-710

ATTENDU la nomination de madame Manon Vaillancourt à titre de directrice du Centre sportif des Services à la vie étudiante en décembre 1996;

ATTENDU la résolution 2009-E-8024 adoptée par le Comité exécutif le 15 décembre 2009 nommant madame Manon Vaillancourt à titre de directrice des Services à la vie étudiante;

ATTENDU la retraite graduelle et le départ à la retraite de madame Manon Vaillancourt à partir du 1^{er} février 2017;

ATTENDU la grande contribution de madame Manon Vaillancourt aux travaux du Comité de la vie étudiante au cours des vingt dernières années;

IL EST PROPOSÉ par madame Alison McMullin, appuyé par monsieur Martin Gallié, que le Comité de la vie étudiante :

REMERCIE chaleureusement madame Manon Vaillancourt, directrice des Services à la vie étudiante, pour sa grande contribution aux travaux du Comité de la vie étudiante et pour son engagement envers l'UQAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À la suite d'une question d'une membre étudiante, une discussion concernant les processus de plaintes en matière de harcèlement s'amorce. La directrice adjointe des Services à la vie étudiante invite les associations étudiantes facultaires à participer au comité intersectoriel pour discuter de la question. Une membre étudiante ajoute qu'il importe également de désigner des membres étudiantes, membres étudiants aux comités institutionnels de la Politique no 16 contre le harcèlement sexuel et de la Politique no 42 contre le harcèlement psychologique.

14. Dépôt de documents

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 HEURES 30 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

La présidente

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU XXXXXXXXXX 2017.

Comité de la vie étudiante du 27 janvier 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ordre du jour

Cent quarante-cinquième assemblée ordinaire, le vendredi 27 janvier 2017

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 novembre 2016**
- 3. Information**
 - 3.1 Information de la présidente (verbal)
 - 3.2 Information générale (verbal)
 - 3.3 Registre des suivis
- 4. Étude des scénarios pour le remplacement du courriel des étudiantes, étudiants**
- 5. Budget révisé des Services à la vie étudiante et du Centre sportif**
- 6. État des résultats 2016-2017 des Services à la vie étudiante et du Centre sportif**
- 7. Rapport annuel des Services à la vie étudiante et du Centre sportif**
- 8. Reporté**
- 9. Bilan des activités du Comité de reconnaissance des groupes étudiants 2015-2016**
- 10. Suivi du point demande de modification de l'article 6.3 du Règlement no 2 de régie interne (comité de discipline)**
- 11. Nomination rétroactive de membres étudiantes, membres étudiants**
 - 11.1 Comité de suivi du projet de bonification de l'offre de services en soutien psychologique
 - 11.2 Création d'un groupe de travail sur l'attribution du surplus 2015-2016
 - 11.3 Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP)

12. Motion de félicitations aux étudiantes athlètes, étudiants athlètes

13. Divers

14. Dépôt de documents

Prochaine réunion : 24 février 2017